

Le plan d'action « Un Québec pour tous les âges » est un pas dans la bonne direction

Québec, le 5 juin 2018 - L'annonce du gouvernement du Québec d'investir 12 milliards de dollars sur cinq ans pour favoriser le vieillissement actif est accueillie favorablement par l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ). L'AREQ s'interroge toutefois sur la façon dont seront ventilées les enveloppes annoncées hier ainsi que sur les mécanismes de suivi qui sont prévus pour s'assurer que ses retombées profitent aux personnes âgées.

Les aînés en situation de vulnérabilité sont les grands oubliés

Dans le cadre du plan d'action annoncé, le gouvernement fait un effort considérable pour le développement des gérontechnologies, pour briser l'isolement des aînés dans les milieux ruraux, pour favoriser le retour au travail et la participation sociale des aînés, mais il ne faut pas oublier tous les dommages qu'on a connus dans le réseau de la santé durant les dernières années, particulièrement dans les soins à domicile.

« Ce que nous voulons, c'est de la cohérence de la part du gouvernement. Si nous investissons autant pour le vieillissement actif, mais qu'en contrepartie, une personne devient vulnérable à la moindre perte d'autonomie faute de service en soins à domicile dans son milieu, on rate la cible. C'est difficile pour une personne âgée de rester active dans sa communauté lorsqu'elle doit faire des allers-retours constants entre sa résidence et l'urgence en raison du manque de personnel et de suivi médical », déplore Lise Lapointe, présidente de l'AREQ-CSQ.

Plusieurs recommandations de l'AREQ ignorées

Par ailleurs, l'AREQ constate que très peu de ses 21 recommandations formulées l'automne dernier dans le cadre des consultations préparatoires ont trouvé écho dans le plan proposé par le gouvernement.

« Nous demandions par exemple que les centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes soient désignés pour soutenir les personnes âgées qui désirent exercer un recours à l'encontre d'un locateur. Alors que 40 personnes âgées viennent d'être injustement expulsées de leur logement en Beauce, un tel service aurait été pertinent », souligne Lise Lapointe.

Proches aidants : oui, mais...

En outre, les mesures annoncées à l'égard des personnes proches aidantes sont intéressantes et rejoignent en grande partie nos objectifs, mais il manque encore le pilier fondamental des soins à domicile.

« Nous apprécions que le gouvernement propose des gestes concrets pour la pleine reconnaissance des personnes proches aidantes. Or, la question du soutien aux aidants est indissociable de celle du soutien à domicile, dont l'offre est encore largement insuffisante. Si les soins et les services à domicile étaient au rendez-vous, avec du personnel qualifié et en nombre suffisant, les proches aidants auraient le répit auquel ils aspirent », ajoute la présidente de l'AREQ.

Enfin, l'AREQ salue l'effort du gouvernement, malgré qu'il aura fallu attendre à la veille des élections, mais espère toujours un plan solide et cohérent qui accompagnera toutes les facettes du vieillissement, de la retraite aux soins de fin de vie. Souhaitons qu'on puisse bientôt avoir un Québec digne de ses aînés.

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 58 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).